



La CCIVS recrute
1 ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)
à domicile

DESCRIPTIF DU POSTE

La Communauté de Communes Isle Vern, Salembre en Périgord (CCIVS), issue de la fusion de 3 communautés de communes, comprend 16 communes membres représentant environ 20 000 habitants. Son organisation administrative très structurée (5 pôles et un CIAS) compte environ 240 agents (communautaires et mis à disposition par les communes membres).

La CCIVS recherche 1 assistant(e) maternel(le) à domicile

INTITULE DU POSTE :

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) à domicile

L'assistant(e) maternel(le) accueille à son domicile des enfants à titre non permanent et effectue des tâches nécessaires à leur développement physique, psychique et social.

Conditions d'accès à l'embauche :

- Être en possession de l'attestation d'agrément en cours de validité délivrée par le Conseil Général ;
- Avoir effectué au minimum les 60 heures de formation obligatoire (avant l'accueil de tout enfant) et être titulaire de l'attestation de suivi d'une initiation aux gestes de secourisme ;
- Être titulaire du permis B ;

Rattachement hiérarchique direct : Directeur de l'établissement

Domaine d'intervention : domicile de l'Assistant Maternel et déplacement à la Maison de la petite enfance pendant les ateliers d'éveil, formations, réunions.

MISSION GENERALE DU POSTE :

- Savoir accueillir l'enfant et sa famille ;
- Assurer une bonne hygiène et un bon entretien du domicile, qui est le principal lieu d'accueil pour l'enfant ;
- Faire du domicile un lieu de vie où l'enfant peut être écouté et respecté et où il peut s'épanouir en toute sécurité ;
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant
- Entretenir une relation professionnelle avec les parents ;
- Tenir compte des principes éducatifs des parents ;
- Adhérer au projet éducatif de l'Établissement et respecter son règlement de fonctionnement ;
- Participer aux activités de la crèche : ateliers de jeux, sorties, formation, ateliers avec intervenant extérieur ;
- Collaborer avec l'équipe encadrante, les autres Assistants Maternels, intervenants ;
- Savoir appliquer les protocoles médicaux établis par le pédiatre de l'enfant et le médecin de la crèche (plan d'accueil individualisé, protocole d'hyperthermie ...)

MISSIONS SPECIFIQUES :

- Accompagner les enfants qui lui sont confiés au moins une fois par semaine à la Maison de la petite enfance pour des ateliers d'éveil (activités éducatives) ; pendant ce temps d'atelier, l'assistant maternel est présent aux côtés des enfants qu'il accueille et reste leur référent ;
- Participer aux réunions de concertation pédagogique, ainsi qu'aux formations et manifestations organisées par l'Etablissement ;
- Collaborer avec l'équipe encadrante et les autres Assistants Maternels.

SPECIFICITES NECESSAIRES A L'EXERCICE DE LA FONCTION

EXIGENCES REQUISES :

- Aménager son domicile en un lieu professionnel
- Avoir conscience que le professionnel ne peut/ ne doit pas composer avec les besoins privés
- Ne pas utiliser son véhicule personnel sauf pour participer aux ateliers ou dans le cadre d'activités, formations, visites, consultations médicales si nécessaire demandées par le directeur de l'établissement
- Obligation de venir aux ateliers

Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Qualités relationnelles avec l'enfant, sa famille, l'équipe de la Crèche Familiale et du Relais Assistant Maternel (RAM) ainsi que le multi accueil ;- Connaissances des besoins spécifiques de l'enfant : alimentation, sommeil, soins, jeu, relation, respect du rythme ;- Qualités pédagogiques : savoir valoriser l'enfant, lui donner des repères, favoriser son développement ;- Capacité d'observation, d'écoute, de patience, de tolérance- Sens des responsabilités ;- Capacité d'organisation, d'initiative et d'anticipation ;- Maîtrise des règles d'hygiène ;- Capacité à travailler et à se situer au sein de l'équipe de la Crèche Familiale ou du Multi Accueil et en collaboration avec les autres Assistants Maternels.- Capacité d'adaptation, de non jugement et de discrétion (respect du secret professionnel), capacité de se remettre en question ;- Disponibilité ;- Maîtrise de la langue française
------------------------------	---

Temps de travail : 45h / semaine

Poste à pourvoir au plus tôt.

CANDIDATURE A ENVOYER :

CCIVS - A l'attention de Monsieur le Président, Jean-Michel MAGNE

BP 6 – 43, rue Victor Hugo – 24110 ST ASTIER

Courriel : contact@ccivs.fr